

Le tour du plateau du Semnoz

Une randonnée proposée par Bisserain73

Une belle randonnée facile sur le plateau du Semnoz. Nombreux panoramas tout au long de la randonnée.



Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8.15km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	408m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	409m	Régions :	Alpes, Bauges
Point haut :	1692m	Commune :	Leschaux (74320)
Point bas :	1427m		

Description

En accédant au Semnoz par le Col de Leschaux et Leschaux, stationner sur la grand parking de la station du Semnoz au départ des remontées mécaniques du versant Bauges.

(D/A) Démarrer par la piste qui conduit aux Chalets du Villard au fond du vallon en suivant une direction Nord-Nord-Est. Aux chalets, remonter Est pour rejoindre le GRP® du Tour du Lac d'Annecy (balisage Rouge et Jaune).

(1) Partir à gauche sur la piste et rallier la D110 en aval du Chalet Nordique du Plateau. Remonter la route, dépasser le bâtiment et atteindre une épingle.

(2) Quitter la route peu après l'épingle en partant à gauche pour rejoindre à vue le Crêt de Châtillon (1704m) en quelques minutes. Au sommet, deux tables d'orientation pour un tour d'horizon à 360°.

(3) Redescendre, repasser au (2) et, dans l'épingle de la route, partir sur la droite sur un bon chemin. Dépasser les Chalets de Leschaux en restant sur le chemin et atteindre le lieu dit le Golet Rond.

(4) Laisser le chemin pour partir à droite sur un sentier en restant sur le GRP®. Ce dernier parcourt la crête avant de descendre aux Chalets de Gruffy où se trouve le Refuge du Semnoz.

(5) Avant d'atteindre les bâtiments, quitter le GRP® pour un sentier à gauche qui part dans l'alpage et permet de rejoindre les chalets d'alpage du Crêt de l'Aigle.

(6) Poursuivre pour atteindre le sommet du Crêt de l'Aigle, bien visible, en quelques minutes.

(7) Après le sommet, partir Nord-Nord-Est pour gagner une petite bosse.

(8) Descendre à droite à sa guise dans la piste de ski en suivant le téléski de l'Aigle et rallier le parking bien visible dans la descente (D/A).

Informations pratiques

Pour la saison estivale le refuge du Semnoz ouvre à partir du 15 Juin.

Début mai, il peut rester de la neige.

Sans partir à l'aube, démarrer avant 10h pour éviter la foule.

Entre les WPT (2) et (6), si on reste sur le chemin, il est possible de faire une gentille balade familiale.

Points de passages

- D/A Parking Station versant Bauges**
N 45.781579° / E 6.107881° - alt. 1428m - km 0
- 1 GRP**
N 45.784141° / E 6.108798° - alt. 1467m - km 0.66
- 2 Carrefour après l'épingle**
N 45.793553° / E 6.102318° - alt. 1643m - km 2.24
- 3 Crêt de Châtillon**
N 45.797003° / E 6.104619° - alt. 1687m - km 2.89
- 4 Golet Rond**
N 45.783812° / E 6.093494° - alt. 1596m - km 4.83
- 5 Chalets de Gruffy**
N 45.776337° / E 6.088167° - alt. 1523m - km 5.94
- 6 Chalets d'Alpage du Crêt de l'Aigle**
N 45.775303° / E 6.093658° - alt. 1594m - km 6.56
- 7 Crêt de l'Aigle**
N 45.776295° / E 6.095276° - alt. 1625m - km 6.76
- 8 Bosse**
N 45.778957° / E 6.097266° - alt. 1625m - km 7.1
- D/A Retour**
N 45.781564° / E 6.107967° - alt. 1427m - km 8.15

A proximité

Bar-restaurant du plateau nordique.

Refuge.

Alpages.

Fromages.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-du-plateau-du-semnoz/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.